



DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du Mercredi 20 Février 2008

Date de la convocation 13 février 2008	Heure de la séance 18 heures	Lieu de la séance Salle du Parc à la Communauté de Communes du Clermontais
<p>Présents :</p> <p>M. Bernard SOTO, Président de la séance M. Jean Noël SATGER, M. Jean Marie FERRIERES, Mme Françoise REVERTE Aspiran M. Alain MATHIEU, Cabrières Mme Maryse FABRE, M. Jean FRADIN, Jacques BORE, M. Sylvain MALBEC, M Jean Louis BAUDAILLER, Canet M. Jean Claude LACROIX, M. Jean Luc GABORIT, Ceyras M. Alain CAZORLA, M. Gilbert GARROFE, M. Henri SOBELLA, M. René GALTIER, M. Gérard SAEZ, Clermont l'Hérault Mme Michèle BONNAL, Mme Odile TIERS, Clermont L'Hérault Mme Christiane MIRET, Fontès M. André RUAS, Lieuran Cabrières M.M Daniel VIALA, M. Pierre OLLIER, Mérifons M. François LIEB, M. Jean Louis LACROIX, Nébian M Jacques FUZIER, Mme Noëlle GROS, Octon M. Robert .ARNOU, Jean Jacques LEBREAU, Paulhan M.M Jean Luc BIROUSTE, M. Abel AUBERT, M. Claude GIL, Paulhan M. C. BILHAC, M. J. AZAM, M. J. MONTAGNE, Péret Mme Chantal FONT, M. Jean COSTES, Salasc Mme Nicole ALESSANDRI</p>		<p>Procuration :</p> <p>M. Jean Pierre CAUCANAS à M. Alain CAZORLA M. Francis GAIRAUD à M. Alain MATHIEU M. Xavier GARCIA à M Sylvain MALBEC M. Bernard FABREGUETTES à M. Gilbert GARROFE Mme Colette TOUILLIER à M. René GALTIER M. Alain BASCOUL à Mme Odile TIERS MM. Olivier BRUN, à Mme Christiane MIRET M Jean Luc CACERES à M. André RUAS.</p>

Objet : Contrat de projet Départemental du Clermontais pour l'année 2008.

Monsieur SOTO présente au conseil communautaire le contrat de projet départemental 2008 du Clermontais, dont un projet établi entre le Département de l'Hérault, la Communauté de Communes du Clermontais et la commune de CLERMONT L'HERAULT.

Il précise que ce contrat tripartite contient un plan d'actions pour l'année 2008 dont la maîtrise d'ouvrage est assurée pour partie par la Commune, par l'Office culturel du Clermontais, et pour partie par la Communauté de Communes du Clermontais.

Monsieur SOTO souligne que le tableau financier ci-dessous reprend la répartition globale des cofinancements du Département, ainsi que le montant global des actions communales et communautaires, en fonctionnement et en investissement.

Partenaires territoriaux	Fonctionnement			Investissement			Cumul		
	Coût actions	Sub CG	%	Coût actions	Subvention CG	%	Coût global des actions	Sub globale CG 34	% (8/T8)
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)
Ville de Clermont l'Hérault	61 560	23 750	25%	788 000	389 000	53%	849 560	412 750	50%
Communauté de communes	279 760	42 000	45%	1 679 000	347 250	47%	1 958 760	389 250	47%
OCC (tiers bénéficiaire)	213 830	28 000	30%	0	0	0%	213 830	28 000	3%
Totaux	555 150	93 750	100%	2 467 000	736 250	100%	3 022 150	830 000	100%

Monsieur le Président soumet ce point au vote.

Le Conseil Communautaire, ouï l'exposé de Monsieur SOTO, et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

APPROUVE la programmation des actions pour l'année 2008 du contrat de projet Départemental du Clermontais telle que présentée.

AUTORISE Monsieur le Président à signer tous actes et pièces relatifs à cette affaire.

Pour extrait conforme,

Le Président de la
Communauté de Communes,

Bernard SOTO.